



Conseil économique et social

Distr. générale
28 avril 2015
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Groupe d'experts de la comptabilité nationale

Quatorzième session

Genève, 7-9 juillet 2015

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Nouvelles questions conceptuelles en matière de production mondiale

Unités chargées de traiter les cas de grandes entreprises complexes [chapitre 6 du projet de Guide pour la mesure de la production mondiale]

Note établie par l'Équipe spéciale sur la production mondiale

Résumé

Le présent document, qui est un extrait du projet de « Guide pour la mesure de la production mondiale », expose les résultats de l'enquête sur les unités chargées de traiter les cas des grandes entreprises (large cases units – LCU), menée en mars 2013 par l'Équipe spéciale sur la production mondiale. L'enquête avait pour objet de mieux comprendre l'organisation des travaux et le type d'analyses réalisées par ces unités. Les résultats de l'enquête sont présentés dans le chapitre 6 de ce Guide. Le présent document décrit brièvement le contexte général, comporte un examen de la raison d'être des activités visant à assurer la cohérence des statistiques et attire ensuite l'attention sur les résultats de l'enquête. Il s'achève sur quelques recommandations concernant le traitement des grandes entreprises complexes dans le respect des bonnes pratiques des pays.

Le Guide est actuellement communiqué pour consultation aux pays membres de la Conférence des statisticiens européens en vue de sa présentation pour adoption à la réunion plénière de juin 2015 de la Conférence.



I. Introduction

1. En 2011, le Guide sur les effets de la mondialisation précisait dans sa conclusion qu'il fallait examiner les activités des grandes entreprises multinationales (EMN) au cas par cas, en étroite coopération avec les statisticiens spécialisés dans les domaines statistiques correspondants tels que les comptes nationaux, les statistiques par activité économique et sur les services, la balance des paiements, les prix, etc. Certains instituts nationaux de statistique (INS) ont mis en place des unités administratives chargées d'étudier les EMN et d'autres unités statistiques importantes pour la qualité et la cohérence des statistiques.

2. L'analyse de cohérence, utilisée dans de nombreux INS, est un outil pratique d'assurance de la qualité. Elle consiste notamment à réunir des données provenant de différentes sources et à les comparer de manière systématique. La cohérence signifie que des données provenant de différentes statistiques s'articulent les unes aux autres et dressent un tableau cohérent du développement économique.

3. Les unités administratives, qui sont chargées de l'analyse de cohérence dans le cas des EMN en particulier, sont dans le présent contexte désignées par l'expression « unités chargées de traiter les cas des grandes entreprises complexes » (LCU). Les travaux qu'elles réalisent sont d'une importance extrême pour vérifier que les données des grandes entreprises sont incorporées de manière cohérente dans toutes les statistiques économiques. Le Guide sur les effets de la mondialisation mentionné plus haut présentait dans des annexes du chapitre 2 des exemples concrets du travail des LCU en Finlande, en Irlande, aux Pays-Bas et en Suède.

4. Le présent chapitre consiste essentiellement à exposer les résultats d'une enquête réalisée par l'Équipe spéciale sur la production mondiale afin de mieux comprendre l'organisation des travaux et le type d'analyses réalisées par les LCU. Ces résultats donneront aux bureaux de statistique la possibilité de discerner les meilleures pratiques d'un pays à l'autre. Un certain nombre de résultats préliminaires ont été examinés lors de la réunion tenue par le Groupe d'experts de la comptabilité nationale en avril 2013.

5. Le questionnaire de l'enquête, envoyé à 14 pays qui avaient déjà mené des activités visant à assurer la cohérence des statistiques, est joint en annexe au présent chapitre. Au total, 10 pays ont répondu au questionnaire : Canada, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, République tchèque et Suède. La Norvège et la République tchèque ont déclaré ne pas avoir de LCU. La Nouvelle-Zélande a elle aussi annoncé qu'elle n'avait pas de LCU proprement dite, mais a fourni un résumé de ses activités en rapport avec l'étude et le traitement des grandes entreprises complexes, lequel est distribué dans toute l'organisation. Son unité de collecte intégrée des données organise la gestion des relations et s'attache à fournir les données communiquées par de grandes unités, mais ne prend pas part pour le moment à l'analyse de données ou à des travaux propres à assurer une cohérence. Cela dit, comme cette pratique ressemble à bien des égards à celle des LCU, et par souci de simplicité, les travaux menés en Nouvelle-Zélande sont exposés avec ceux des pays qui ont mis sur pied une LCU.

6. Le présent chapitre commence par décrire brièvement le contexte général, qui est suivi d'un examen de la raison d'être des activités visant à assurer la cohérence des statistiques. La section III présente les résultats de l'enquête ainsi qu'un échange de vues sur les aspects organisationnels, les ressources humaines, l'utilisation de différentes sources de données, le choix de la population cible et la gestion des relations avec les entreprises répondantes. Elle expose ensuite les difficultés liées à la communication de données, à l'établissement de liens entre les données et à l'échange de données ainsi que les moyens de résoudre les problèmes de cohérence. Elle évoque

également de manière succincte d'autres questions que la mondialisation qui sont à l'origine d'une absence de cohérence des données, étant donné que celles-ci s'inscrivent dans le cadre des activités des LCU. Ces autres questions sont notamment l'utilisation de différentes unités et définitions statistiques, ainsi que des différences dans le traitement des données d'un domaine statistique à l'autre, ce qui peut conduire à une description incomplète ou disparate de l'économie. Ce chapitre montre également comment les LCU étudient les différents accords de production mondiale selon la typologie présentée dans le chapitre 2 du projet de Guide pour la mesure de la production mondiale. Il s'achève par la section IV qui appelle l'attention sur un certain nombre d'observations importantes formulées par des pays et comporte des recommandations pour le traitement des grandes entreprises complexes.

II. Contexte général

7. Les EMN pèsent d'un grand poids sur les statistiques de la comptabilité nationale et de la balance des paiements. Leurs activités ont d'une manière ou d'une autre une incidence sur la quasi-totalité des enquêtes auprès des entreprises et des analyses économiques. Cela vaut en particulier pour les économies ouvertes et mondialisées où le commerce international revêt une grande importance et où un nombre relativement restreint d'EMN fournit une part prépondérante de la production totale et de la valeur ajoutée des économies nationales. C'est la raison pour laquelle ces entreprises figurent généralement dans la plupart des enquêtes réalisées pour établir des statistiques économiques.

8. En Suède, par exemple, les 50 plus grandes entreprises ont compté pour près de 30 % dans la contribution des entreprises non financières au PIB en 2005 (voir Eriksson, 2008). Les données relatives aux plus grandes entreprises sont donc déterminantes pour améliorer la qualité des statistiques économiques; c'est pourquoi les LCU concentrent surtout leur attention sur les EMN. En Irlande, par exemple, toutes les entreprises prises en compte par la LCU sont des EMN, et aux Pays-Bas 90 % au moins des 320 groupes d'entreprises auxquels s'intéresse la LCU sont des EMN ou font partie d'une EMN. Dans ce dernier pays, l'activité de la LCU porte sur 40 % environ du chiffre d'affaires, 35 % de la valeur ajoutée et 20 % des effectifs salariés de la totalité des groupes d'entreprises non financières.

9. Les considérations relatives à la fiscalité internationale revêtent une grande importance pour les EMN et peuvent les inciter à modifier l'organisation de leurs activités. Parfois, même si rien ne change matériellement dans la production des marchandises, l'entreprise peut modifier la forme que prend le compte rendu de ses activités et cette modification peut avoir une incidence sur les statistiques.

10. L'une des difficultés que rencontrent les statisticiens tient au fait que, souvent, les entreprises ne communiquent pas leurs résultats financiers par établissement ou par unité de production. De ce fait, il est particulièrement difficile de réunir des données auprès des EMN pays par pays, sans parler des établissements d'un même pays. Les entreprises peuvent communiquer leurs résultats financiers selon les modalités qui conviennent à leurs propres besoins, par exemple par divisions géographiques ou fonctionnelles, par type de biens/services ou par groupes de consommateurs, par exemple. De manière générale, l'économie se fonde de plus en plus sur le savoir, l'externalisation et la délocalisation ouvrant de nouveaux marchés aux chaînes d'approvisionnement dans le but d'accroître la rentabilité des EMN. Ainsi, le monde des affaires a certes évolué mais les prescriptions relatives à la collecte de données statistiques n'ont pas réellement changé (Vinette, 2008).

11. Cela étant, dès le début des années 1990, de nombreux INS ont cherché les moyens de résoudre les difficultés rencontrées pour établir les comptes nationaux,

s'agissant en particulier de mesurer les activités des EMN. Leurs travaux ont pris de nombreuses formes différentes : désignation de correspondants chargés de servir de point de contact afin que les grandes entreprises puissent, pour toutes les enquêtes, s'adresser à un seul guichet au sein de l'INS; constitution au sein de l'INS ou du système statistique de réseaux de spécialistes et de groupes de travail pour examiner et analyser les données et contradictions y afférentes; désignation de coordonnateurs pour les EMN; ou encore création de services distincts pour réaliser des analyses de cohérence et orienter la collecte et l'édition des données au sein de l'INS.

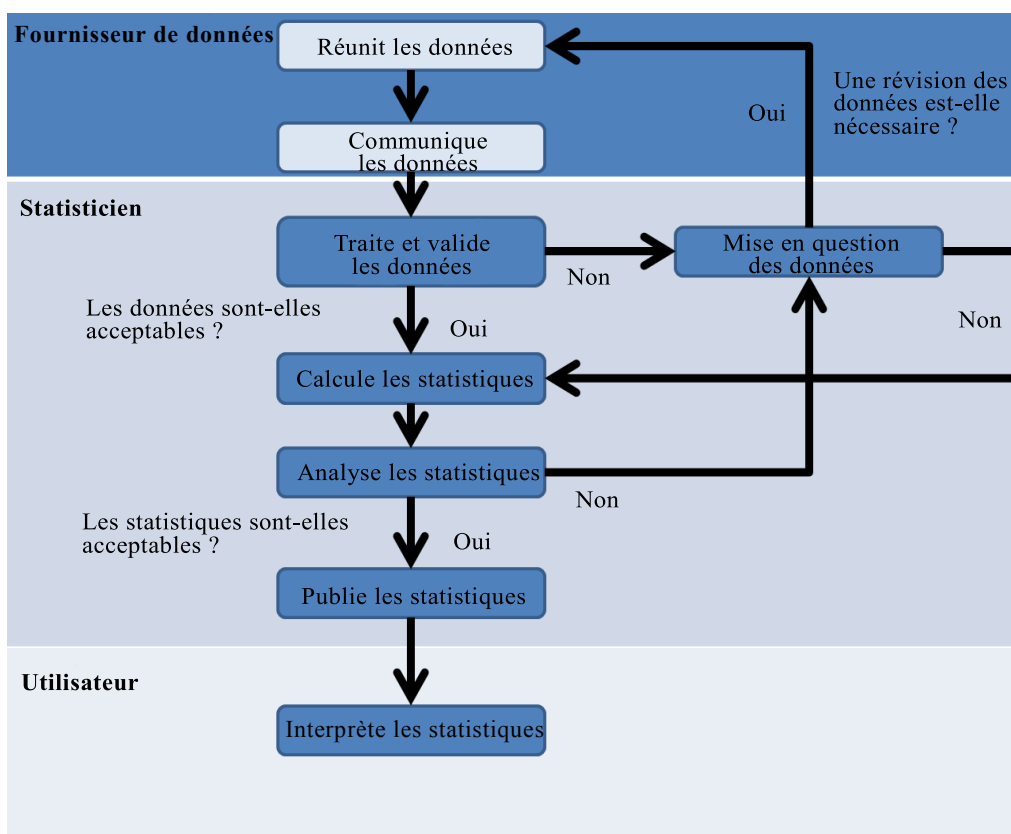
12. Plusieurs INS ont pris conscience qu'un échange plus volontariste avec d'importantes entreprises répondantes peut aider ces entreprises à mieux comprendre les besoins en données statistiques. Une étude réalisée par le Census Bureau des États-Unis a mis en évidence les points ci-après qui pourraient faire l'objet d'améliorations dans les relations avec les entreprises à interroger (Marske, Torene et Hartz, 2007) :

- Il est difficile de se tenir au courant des fréquentes réorganisations et des changements de points de contact qui interviennent dans les entreprises interrogées au cours de multiples programmes d'enquête;
- Les entreprises accordent une moindre priorité aux enquêtes statistiques qu'à d'autres responsabilités en matière de communication, par exemple les rapports internes et les rapports financiers aux actionnaires, ainsi que les rapports aux services fiscaux et organes de réglementation;
- Les entreprises qui répondent au questionnaire souhaiteraient recevoir plus d'informations au sujet de l'enquête, y compris en être averties à l'avance et obtenir des réponses en temps réel;
- De nombreuses entreprises préféreraient s'adresser à un seul point de contact à l'INS et simplifier leur propre communication;
- Les entreprises interrogées ne savent pas comment les résultats de l'enquête sont utilisés dans le système statistique.

13. En outre, selon les observations en retour des répondants, il faudrait que certains concepts statistiques soient mieux expliqués dans les formulaires de collecte de données et que la stratégie de collecte des INS soit mieux adaptée, en particulier dans le cas des grandes entreprises complexes.

14. La fourniture de données aux INS est un processus complexe (voir fig. 1) et peut être coûteuse pour les répondants, s'agissant du temps passé par le personnel et des changements à apporter au système. Comme les répondants ont intérêt à réduire au maximum le temps et les ressources consacrés aux demandes de données, les INS devraient s'efforcer de leur faciliter le travail. Il est possible, en dispensant une bonne assistance aux entreprises répondantes importantes, de réduire la demande de données supplémentaires et d'obtenir des données de grande qualité dès le premier échange. Pour réduire au maximum la charge de réponse et les erreurs de compréhension, il faut notamment entretenir des contacts réguliers entre l'INS et les entreprises répondantes, les faire participer à la conception et à la mise à l'essai des nouveaux formulaires d'enquête, s'informer davantage sur leurs activités, indiquer les données nécessaires de manière concise et sans ambiguïté et fournir en temps opportun un appui aux répondants. Ces tâches sont souvent confiées aux LCU, et à mesure qu'elles ont été menées à bien de nombreux répondants ont déclaré avoir l'impression que les réponses leur donnaient moins de travail.

Figure 1
Production de statistiques : interaction entre les fournisseurs de données (répondants) et les statisticiens



Source : Reserve Bank de Nouvelle Zélande.

15. Les LCU ont principalement pour tâche de gérer les relations avec les principaux fournisseurs de données, c'est-à-dire les grandes entreprises complexes, afin d'améliorer la cohérence et la qualité des données. Le but est de parvenir à une description cohérente de l'économie en concentrant les efforts sur les données des entreprises répondantes les plus grandes et les plus complexes.

16. Apporter un appui efficace aux répondants a un coût. Il faut non seulement accroître la coopération externe avec les répondants, mais aussi développer la concertation entre les spécialistes des différents domaines au sein de l'INS. Même si, en principe, tous les répondants qui le demandent devraient bénéficier des mêmes prestations, les INS ne peuvent consacrer autant de temps à tous. L'investissement en temps de personnel doit être consacré en priorité aux entreprises répondantes qui rencontrent les plus grandes difficultés pour fournir des données et à celles qui influent le plus sur la qualité des statistiques.

17. Les problèmes liés à la mondialisation sont un élément moteur pour les activités visant à assurer la cohérence des statistiques, mais l'absence de cohérence peut être également due à d'autres raisons. C'est pourquoi les LCU prêtent généralement attention aux différences entre les unités et définitions statistiques appliquées dans les domaines statistiques ainsi qu'aux libertés superflues prises par rapport aux méthodes et instruments classiques utilisés pour le traitement des données.

III. Fonctionnement des unités chargées de traiter les cas de grandes entreprises complexes

18. Les paragraphes ci-après reprennent essentiellement les conclusions de l'enquête. Ils suivent généralement la structure du questionnaire (voir annexe), qui comprenait cinq groupes de questions : aspects organisationnels, sources de données, aspects opérationnels, typologie des accords de production mondiale, et expérience de certains pays. Dans certains cas, des détails ont été ajoutés pour mettre en lumière des thèmes particuliers tels que les ressources humaines ou les relations avec les entreprises répondantes. Chaque sous-section ci-après commence par un paragraphe faisant référence à la question de l'enquête.

19. Comme le questionnaire n'a été envoyé qu'à un certain nombre de pays seulement, il ne permet pas d'avoir une idée exhaustive des activités des LCU dans tous les INS partout dans le monde. C'est pourquoi une plus large place a été faite à la description des méthodes appliquées plutôt qu'au nombre de réponses reçues des pays. Dans plusieurs cas, l'échelle ou les unités utilisées dans les réponses des pays pour communiquer les informations n'étaient pas strictement comparables. Cela étant, des graphiques et des tableaux ont été utilisés à titre d'exemple chaque fois que possible.

A. Aspects organisationnels

1. Dispositions concernant l'organisation

20. L'enquête a d'abord porté sur le type de dispositions que les services de statistique ont prises (ou envisagent de prendre) pour traiter les cas de grandes entreprises complexes (question (Q) 1.1). Il a été demandé aux pays de rendre compte des LCU qu'ils auraient créées à cet effet et d'en indiquer les activités sur l'organigramme (Q 1.2)

21. Sept des huit pays qui ont répondu à la question ont créé une unité administrative pour traiter le cas des grandes entreprises complexes. Au Canada, en France, en Hongrie et aux Pays-Bas, les LCU sont des unités indépendantes dans le service des statistiques sur les entreprises, et en Finlande dans celui des registres des entreprises. En Irlande, la LCU relève directement du service des comptes nationaux. De même, les comptes nationaux, la LCU et les statistiques des entreprises appartiennent en fait au même département au Canada, en France et aux Pays-Bas. En Suède, la LCU fait partie d'un département qui s'occupe de la collecte centralisée des données. En Nouvelle-Zélande, l'unité de collecte intégrée des données est chargée de la gestion des relations avec les entreprises répondantes et de la communication des données provenant de grandes unités, tandis que les autres tâches attribuées normalement à une LCU sont réparties dans toute l'organisation.

22. La création de LCU pour organiser les activités visant à assurer la cohérence des statistiques présente certains avantages, par exemple :

a) Les entreprises complexes deviennent clairement l'apanage et la responsabilité de la LCU, ce qui permet éventuellement l'établissement d'un seul point de contact et l'octroi à l'entreprise répondante d'une plus grande souplesse pour la fourniture des données;

b) Les données provenant de différentes enquêtes sont consultées et comparées d'une statistique à l'autre à un stade précoce;

c) Les questions relatives aux données peuvent être débattues entre statisticiens, et une fois la solution trouvée celle-ci peut être appliquée de manière systématique à toutes les statistiques;

d) Chacun des statisticiens sait qui il peut contacter lorsqu'il rencontre des difficultés avec les grandes entreprises complexes;

e) L'INS dispose d'une plus grande masse critique de compétences spécialisées et de savoir-faire;

f) Il est possible de normaliser la conception et la mise au point des fonctions pour la collecte des données dans toute l'organisation et de créer ainsi des gains d'efficacité.

23. Tous les pays ont estimé qu'une coopération et une communication efficaces tant au sein de l'INS qu'avec les entreprises répondantes était un élément important pour mener à bien les activités visant à assurer la cohérence des statistiques. Au lieu de créer une unité spéciale, certains INS ont mis en place un groupe de travail ou un réseau d'experts comprenant des membres du personnel de plusieurs départements de l'INS, de bureaux régionaux et d'autres producteurs de statistiques officielles. Très souvent, un tel dispositif peut également venir en complément des activités d'une LCU. Par exemple la Hongrie a créé, en plus de la LCU, un réseau d'experts comprenant un représentant de chacun de ses sept bureaux régionaux et deux groupes de travail. L'un de ces groupes réunit des experts des statistiques des entreprises, des comptes nationaux et des statistiques du commerce extérieur, et l'autre des experts de l'INS et de la Banque centrale.

24. Au cours de l'enquête, la plupart des INS ont préconisé un échange de données d'expérience sur l'organisation des travaux des LCU. À cet égard, le Réseau du Système statistique européen (ESSnet) sur le profilage a été très utile. Ce réseau, qui inscrit la mondialisation au centre de l'analyse des grandes entreprises complexes, a pour but de favoriser une meilleure compréhension de la mondialisation et des chaînes de production mondiales. Les règles de confidentialité du répertoire Eurogroupes autorisent la mise en commun des données entre les membres du réseau. Au demeurant, la législation de la plupart des pays restreint la mise en commun des données même avec d'autres producteurs de statistiques officielles, tant sur le plan national qu'international, ce qui limite malheureusement les possibilités de collaboration pour l'analyse des grandes entreprises complexes.

25. Les différences, selon les pays, entre les activités visant à assurer la cohérence des statistiques s'expliquent en partie par la façon dont la production des statistiques est organisée. Par exemple, les statistiques de la balance des paiements et du commerce des marchandises ne sont pas toujours établies par l'INS. Or ces statistiques sont particulièrement importantes pour que la mondialisation et les activités des EMN soient traitées de la même façon. C'est pourquoi la qualité et la cohérence des données dépendent en très grande partie d'une bonne coopération entre l'INS, les fournisseurs de données administratives tels que les autorités fiscales et les autres producteurs de statistiques, par exemple la banque centrale et le bureau des douanes. Dans certains pays, cette coopération s'appuie sur des contacts ponctuels tandis que dans d'autres elle fait l'objet de réunions à intervalles réguliers. Les restrictions imposées à l'échange de données entre producteurs de statistiques officielles est source de problèmes au niveau national, et dans de tels cas la coopération se limite aux questions macroéconomiques.

2. Ressources humaines

26. Il est demandé dans le questionnaire d'estimer le temps (en unités équivalent plein temps) que les LCU consacrent chaque année au traitement des grandes entreprises complexes. À titre de comparaison, la même question a été posée concernant l'INS dans son ensemble (Q 1.3). Il a également été demandé aux INS de répartir la capacité de travail de la LCU entre différentes activités, telles qu'enquêtes,

analyse de données (imputations, ajustements des données), établissement de profils d'entreprises, visites aux entreprises, activités de coordination ou autres (Q 1.6). Les INS ont également fourni des informations sur les aptitudes et compétences exigées du personnel (Q 1.4) et sur le fait qu'ils consultaient ou non des experts de l'extérieur, par exemple de banques centrales ou d'autorités fiscales (Q 1.5).

27. Les LCU qui ont répondu au questionnaire employaient en moyenne entre 0,2 et 0,4 % de tout le personnel de l'INS. En Finlande et en Hongrie, les ressources en personnel allouées aux LCU sont d'environ quatre à cinq années-personnel exprimées en unités équivalent plein temps. Il en va à peu près de même en Nouvelle-Zélande pour le type de travail accompli par les LCU. Deux pays, les Pays-Bas et la Suède, ont créé des unités proportionnellement un peu plus étoffées : 1,5 % (30 unités équivalent plein temps) et 0,7 % (10 unités équivalent plein temps), respectivement. Le Canada a alloué 18 unités équivalent plein temps à sa LCU, la France 12 unités et l'Irlande 10 unités.

28. Le temps consacré au traitement des grandes entreprises complexes est en réalité plus important que ce qui ressort de cette enquête. Les unités de production statistique investissent elles aussi beaucoup de temps dans ce travail, mais celui-ci n'est habituellement pas pris en compte.

29. Les tâches des LCU varient d'un pays à l'autre mais celles indiquées ci-après sont le plus souvent mentionnées:

a) **Enquêtes** et supervision de la collecte des données afin de recenser les problèmes du moment et les problèmes prévisibles concernant la fourniture de données. Participation à l'élaboration d'instructions à l'intention des répondants et mise au point de moyens d'enquête classiques et/ou spécialement adaptés;

b) **Analyse des données** (imputations, ajustements des données) pour résoudre les problèmes liés aux grandes entreprises complexes qui se posent au cours de la production de statistiques. Il s'agit d'améliorer la cohérence et de réduire la nécessité d'une édition ponctuelle des données à plus long terme;

c) **Établissement de profils d'entreprises** : il s'agit, dans le Business Registers – Recommendation Manual (registres des entreprises – Manuel de recommandations, Eurostat, 2010) d'une méthode permettant de définir les structures juridiques, opérationnelles et comptables d'un groupe d'entreprises au niveau national et au niveau mondial dans le but de déterminer les unités statistiques faisant partie de ce groupe et les liens qui les unissent ainsi que les structures qui se prêtent le plus efficacement à la collecte des données statistiques. L'établissement de profils d'entreprises contribue à assurer une cohérence dans les domaines statistiques et à rassembler des données plus pertinentes pour le registre des entreprises et d'autres statistiques en utilisant des unités économiquement significatives plutôt que des unités administratives artificiellement créées;

d) **Coordination**, qui suppose l'établissement d'un point de contact entre le service de statistique et l'entreprise répondante. La coordination comporte deux tâches, d'une part la communication des besoins statistiques à l'entreprise et d'autre part, au sein du bureau, la mobilisation des compétences et l'ouverture de possibilités d'information sur les changements qui interviennent dans l'entreprise et le traitement à leur appliquer. Les **visites aux entreprises** sont un moyen d'établir un dialogue et d'entrer en relation avec de grandes entreprises répondantes. Elles donnent l'occasion d'expliquer l'importance des données des entreprises pour l'établissement de statistiques, ce qui permet de mieux comprendre les demandes de données et de personnaliser le processus. Mieux connaître l'entreprise, ses activités et son organisation et être au courant des changements qui y interviennent contribuent à résoudre plus efficacement les problèmes de données. Il peut être utile également de

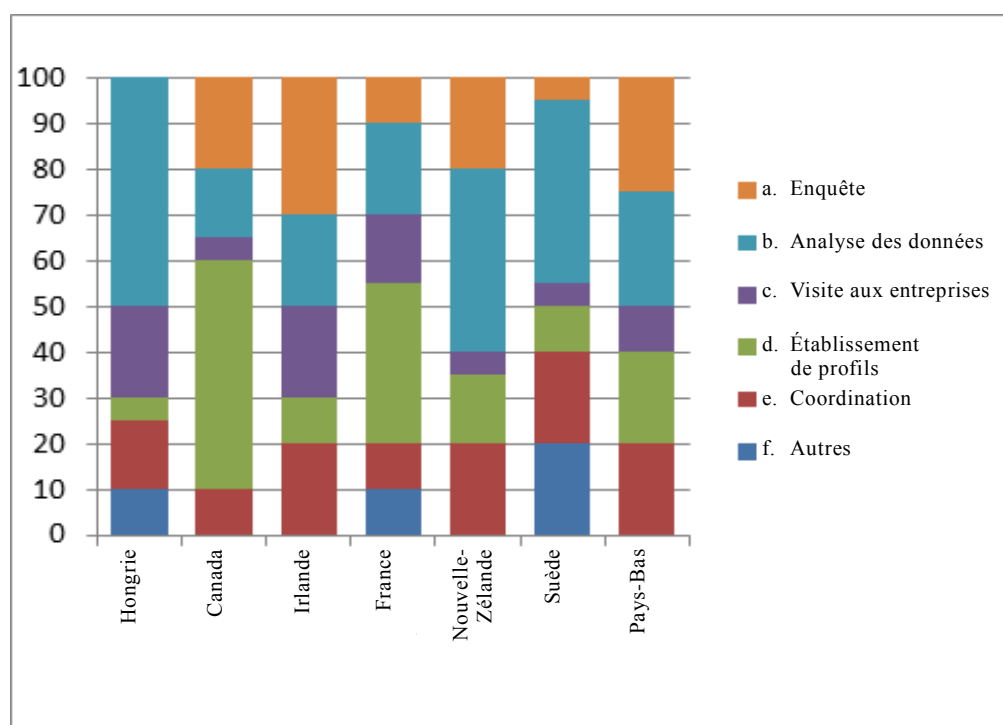
connaître les systèmes comptables des entreprises, leur administration et leur capacité à fournir des données;

e) D'autres tâches consistent par exemple en la **mise au point de normes** et de moyens susceptibles de créer des gains d'efficacité et d'aider à améliorer la cohérence. Il faut pour cela réévaluer en permanence comment la LCU peut le mieux contribuer à la qualité des données dans le processus de production de statistiques.

30. Il ressort d'une analyse de la capacité de travail consacrée aux différentes activités des LCU qu'il existe de grandes différences d'un pays à l'autre. Dans certains INS, la LCU participe très peu aux enquêtes tandis que dans d'autres elle y consacre de 20 à 30 % de son temps. Le temps utilisé pour l'analyse des données (y compris l'analyse de cohérence) varie de 15 à 50 %. L'établissement de profils est lui aussi une activité de première importance, par exemple au Canada où il absorbe 50 % du temps de travail de la LCU. Par contre, dans les autres pays, le temps consacré à l'établissement de profils est en moyenne d'environ 15 %. Les visites aux entreprises absorbent 5 à 20 % du temps de travail, et la coordination des travaux environ 10 à 20 %. En moyenne, la plupart du temps est réservée pour la coordination, l'analyse des données et l'établissement de profils (voir fig. 2).

Figure 2

Attribution de la capacité de travail consacrée aux activités des LCU



31. Certains INS concentrent leurs activités sur la gestion des relations avec les entreprises répondantes et l'apport régulier des données demandées. Ils projettent de développer leurs activités en les axant davantage sur l'établissement de profils et la préservation de la cohérence des données grâce au répertoire Eurogroups. Actuellement, en Nouvelle-Zélande, la LCU se consacre surtout aux relations avec les entreprises répondantes, mais va accorder une plus large place à l'établissement de profils d'entreprises et à la vérification de la qualité des données à l'avenir.

32. Pour bien fonctionner, les LCU doivent acquérir une bonne combinaison d'aptitudes et de compétences particulières. Les pays ont établi la liste ci-après des aptitudes que le personnel des LCU doit posséder:

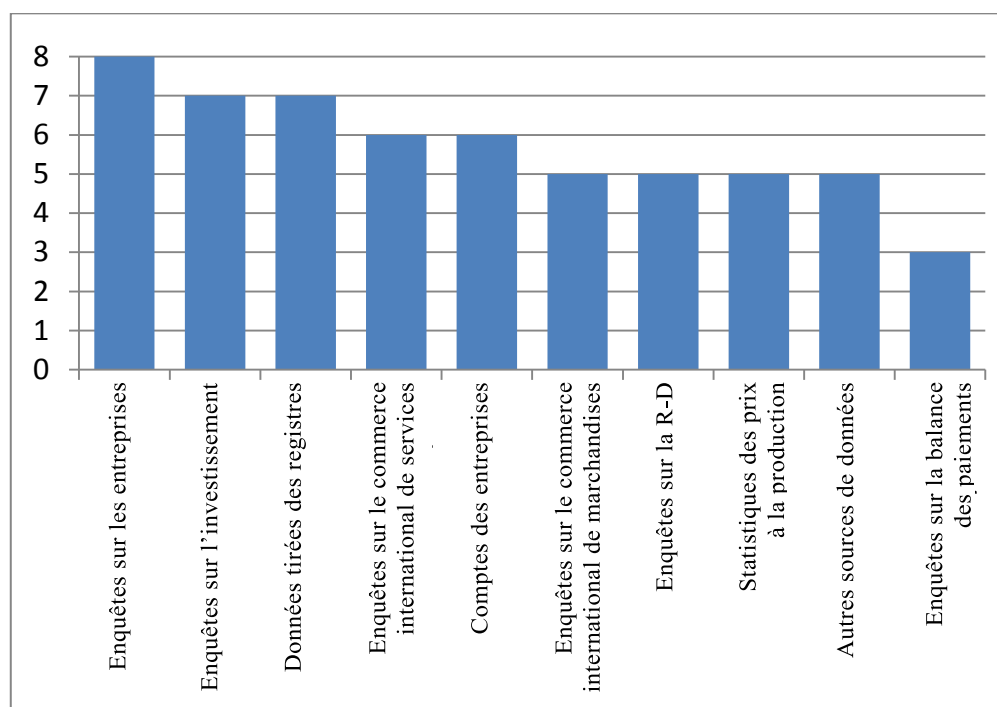
- Une bonne aptitude à la **communication** et un sens réel des relations humaines dans ses rapports avec les représentants des grandes entreprises;
- Une connaissance appropriée de la **comptabilité** et de l'économie des entreprises, ainsi qu'une idée de l'organisation des groupes d'EMN et de la raison de cette organisation;
- Une **compréhension des statistiques et enquêtes économiques**, s'agissant par exemple de savoir comment les informations réunies s'articulent les unes aux autres et servent à produire des statistiques dans toute l'organisation. Une vaste expérience des statistiques économiques permettrait d'acquérir une telle compréhension;
- Une **connaissance approfondie de certaines branches d'activité** et de la production de biens et de services;
- Une bonne **capacité d'analyse** pour tirer des conclusions à partir des données;
- Un **solide savoir-faire technique** concernant l'extraction de données et l'utilisation de différents outils et logiciels pour combiner des données provenant de différentes bases de données.

B. Couverture des sources de données

33. Dans le questionnaire il a été demandé aux pays de récapituler les diverses statistiques en rapport avec les grandes entreprises complexes (Q 2.1) et de préciser le type de registre utilisé comme source de données (Q 2.1.h). Il a également été demandé d'indiquer la fréquence des analyses des différentes sources de données (Q 2.2).

34. Diverses statistiques sont utilisées comme source de données pour étudier les grandes entreprises complexes (voir fig. 3). Tous les pays qui ont répondu au questionnaire ont déclaré utiliser les enquêtes sur les entreprises pour réaliser les analyses de cohérence. En outre, tous sauf un ont recours aux données tirées des registres et aux enquêtes sur l'investissement. Les registres utilisés sont notamment le registre des activités industrielles et commerciales, le registre des groupes d'entreprises, le répertoire Eurogroups, différents registres fiscaux et les registres douaniers.

Figure 3
Statistiques en rapport avec les grandes entreprises complexes



35. Le registre des groupes d'entreprises et le répertoire Eurogroups font souvent partie intégrante du registre des activités industrielles et commerciales. Les structures des groupes d'entreprises qui y sont répertoriés sont une source d'information très utile pour les travaux des LCU.

36. La plupart des pays analysent également les données relatives au commerce international de services et les comptes des entreprises. Cinq pays ont indiqué utiliser l'enquête sur le commerce international de marchandises, les enquêtes sur la recherche-développement et les statistiques des prix à la production.

37. Trois pays seulement ont fait état de l'utilisation de données tirées des enquêtes sur la balance des paiements. Cela tient probablement au fait que la balance des paiements est souvent établie par la Banque centrale. Les INS utilisent généralement les données qu'ils réunissent eux-mêmes ou les ensembles de données tirés des registres qu'ils ont en leur possession.

38. Cinq pays ont déclaré utiliser d'autres sources de données pour assurer la cohérence des statistiques. Ces sources étaient notamment les perspectives économiques, les statistiques sur la production des articles manufacturés (PRODCOM), des enquêtes spécifiques telles que les enquêtes sur les technologies de l'information et de la communication, les rapports trimestriels et annuels des entreprises et les bilans des groupes d'entreprises. De plus, la Nouvelle-Zélande a expliqué que la structure de la démographie de ses entreprises, qui fait apparaître une prédominance de grandes unités dans de nombreuses branches d'activité, laisse supposer que les grandes entreprises complexes occupent une place importante dans toutes les enquêtes et statistiques. Au Canada, la LCU s'emploie surtout à réaliser des enquêtes sur les entreprises et à recueillir des données fiscales mais peut consulter d'autres sources de données au coup par coup. La France projette d'inclure des données sur le commerce international et des statistiques du commerce des filiales étrangères dans l'analyse.

39. Le personnel de la LCU analyse habituellement ces sources de données tous les trimestres et tous les ans, selon la fréquence de collecte des données correspondant à chaque source. Deux pays analysent également les statistiques conjoncturelles tous les mois. Une analyse plus approfondie a généralement lieu tous les ans lorsque toutes les séries de données sont disponibles. La France compare également les données mensuelles et trimestrielles relatives aux grandes entreprises complexes avec les statistiques annuelles.

C. Aspects opérationnels

1. Population de grandes entreprises complexes

40. La population de grandes entreprises complexes (ou groupes d'entreprises) est généralement déterminée selon certains critères. Le formulaire d'enquête a porté sur la définition de la population ciblée par la LCU (Q 3.1.a) ainsi que sur le dénombrement des entreprises et groupes d'entreprises (Q 3.1.b). Il a été demandé aux pays d'évaluer comment il était tenu compte des importants problèmes de mesure liés à la mondialisation au moment de décider s'il fallait ou non inclure une entité dans la population prise en compte par la LCU (Q 3.1.c).

41. La LCU s'efforce de cibler les entreprises répondantes les plus importantes et les plus problématiques qui peuvent avoir une incidence importante sur la qualité des comptes nationaux et d'autres statistiques.

42. Les critères d'identification des grandes entités complexes sont notamment les suivants:

- La taille est mesurée par les unes ou les autres des variables qui suivent : valeur ajoutée brute, chiffre d'affaires, revenu annuel, valeur de la production, total du bilan ou nombre de salariés;
- La complexité est évaluée en fonction du nombre de couches constituant la structure du groupe d'entreprises, du nombre d'entreprises dans le groupe ainsi que de la complexité des opérations par branche ou par zone géographique;
- L'importance de la collecte de données est déterminée par le choix des entreprises répondantes les plus importantes, c'est-à-dire celles qui rencontrent des problèmes pour fournir des données, qui reçoivent un grand nombre de questionnaires, dont les réponses demandent à être améliorées ou dont le groupe auquel elles appartiennent occupe une position très dominante dans une branche déterminée.

43. Certains pays ont indiqué utiliser des programmes de profilage ou des algorithmes pour « noter la complexité et la taille » à partir d'une combinaison de paramètres parmi ceux indiqués plus haut. Par exemple, le Canada classe les entreprises inscrites sur le registre des activités industrielles et commerciales en fonction de leur taille déterminée sur la base de leurs recettes ainsi que de leur complexité selon leurs opérations ventilées par branche et par zone géographique.

44. Habituellement, la liste définitive des entreprises est établie après une analyse des données et des échanges avec les unités thématiques et la LCU. Bien souvent, des groupes d'entreprises sont ajoutés à la demande des départements de la comptabilité nationale ou des statistiques des entreprises car ils font problème pour la production de statistiques. Il est également demandé aux départements statistiques de signaler toute question importante en rapport avec la communication des données lorsqu'il s'agit de sélectionner les entreprises à inclure dans le programme de travail de la LCU.

45. Les INS actualisent la liste des grandes entreprises complexes à intervalles variables qui peuvent aller du trimestre à un espace de deux ans.

46. Le nombre d'entreprises ou de groupes d'entreprises dont s'occupent les LCU dépend de la taille de l'économie et de la part de la valeur ajoutée créée par le nombre relativement modeste des plus grands groupes d'entreprises. Ce nombre varie selon les pays et peut aller de 15 à plus de 320 (voir tableau 1).

Tableau 1
Populations prises en compte dans les activités des LCU

	<i>Entreprises*</i>	<i>Groupes d'entreprises</i>
Hongrie	1 000	
Canada	320	
Finlande	350	15
Irlande		70
France		100
Nouvelle-Zélande	1 800	110
Suède	2 000	50
Pays-Bas	2 400	320
Moyenne	1 312	111

* Entreprises nationales.

47. Les entreprises les plus grandes et les plus complexes sont souvent analysées de manière plus approfondie, tandis que d'autres entreprises peuvent l'être de manière plus ou moins automatique. La France, par exemple, établit un profil détaillé d'une centaine de groupes de grandes entreprises complexes. L'établissement du profil de groupes de taille moyenne est moins approfondi (et porte sur environ 2 000 unités) et celui des petits groupes se fait automatiquement (environ 40 000 unités).

48. Les pays déclarent qu'ils accordent un rang de priorité élevé aux problèmes liés à la mondialisation au moment où ils déterminent la population cible des grandes entreprises complexes. Ce qui importe au moment de la sélection, c'est la complexité de l'entreprise, et non ce qui en est la cause, mais les cas les plus complexes correspondent aux entreprises multinationales. Les LCU concentrent normalement leurs activités sur les entreprises nationales. Dans certains cas, elles doivent également prendre en compte les unités situées à l'étranger. Leurs activités consistent parfois à bien comprendre le processus de production d'un groupe d'entreprises plutôt que de retracer l'ensemble de ses structures de production dans le monde.

2. Relations avec les entreprises répondantes

49. Il a été demandé aux INS s'ils estimaient que les représentants des entreprises considéreraient qu'il était réaliste et souhaitable de centraliser les enquêtes et de désigner un seul interlocuteur devant servir de point de contact (Q 3.2.a). Il a également été demandé si des formulaires ou méthodes d'enquête spécialement conçus sont utilisés pour les grandes entreprises complexes (Q 3.2.b) et comment les entreprises répondantes sont consultées lors de l'élaboration des enquêtes spécialement conçues (Q 3.2.c). Enfin, il a été demandé aux INS s'ils utilisaient des méthodes d'enquête électroniques, basées par exemple sur le XML ou le XBRL (Q 3.2.d).

50. Un argument en faveur de la gestion par les LCU des relations avec les entreprises répondantes est la diminution possible du travail occasionné par les réponses. Dès lors que l'entreprise répondante n'a qu'un seul interlocuteur à l'INS, lequel est au courant de tous les formulaires qui lui ont été adressés, son travail se trouve facilité et la qualité des données reçues par l'INS devrait s'améliorer. C'est la raison pour laquelle, en Irlande, la LCU est notamment devenue, pour les EMN, un « guichet unique » lorsqu'elles sont en rapport avec l'INS.

51. De même, l'envoi de tous les formulaires d'enquête à un seul coordonnateur dans l'entreprise peut économiser le temps et l'attention d'autres membres du personnel. L'utilité de n'avoir qu'un seul coordonnateur dépend notamment de la structure du système interne de communication des informations de l'entreprise et de la manière dont elle a organisé la gestion des données. S'agissant des questions liées aux relations avec les répondants, les entreprises désignent normalement un seul coordonnateur spécifique. Il ressort cependant de l'expérience actuelle des pays que, dans les entreprises, les différents questionnaires sont adressés à différents destinataires. Il semble néanmoins que la majorité des grandes entreprises préféreraient que l'information statistique soit gérée par un guichet central à l'INS. Pour le moment, les INS n'instaurent le plus souvent un seul point de contact que s'ils ont conclu un arrangement particulier avec l'entreprise ou le groupe d'entreprises en question.

52. Habituellement, le coordonnateur au sein de l'entreprise répondante doit pouvoir s'adresser à plusieurs responsables appartenant à différents départements et faisant fonction de « sous-traitants » pour la fourniture de données. Actuellement, il est rare que l'INS envoie tous les formulaires d'enquête à un seul interlocuteur chargé de servir de point de contact pour le groupe d'entreprises et de distribuer ensuite les formulaires à l'intérieur du groupe. Certaines entreprises préfèrent une centralisation par thème, laquelle consiste, par exemple, à adresser à un seul interlocuteur tous les formulaires concernant les ressources humaines et l'administration. La Finlande a mis en place une procédure spéciale pour protéger le caractère confidentiel des données de l'entreprise lorsqu'un groupe d'entreprises traite avec un seul correspondant à l'INS. Un groupe d'entreprises et Statistics Finland vont signer un accord spécial qui précisera les informations dont le correspondant servant de point de contact sera autorisé à prendre connaissance.

53. Il est très rare, semble-t-il, que des questionnaires sur mesure soient mis au point pour les EMN. Le Canada, la Nouvelle-Zélande et la Suède précisent que cela se produit parfois, mais seulement si ces questionnaires sont jugés utiles pendant les négociations menées avec certaines entreprises.

54. Un certain nombre d'exemples intéressants de formulaires de collecte de données axés sur les entreprises répondantes a été donné:

- L'Irlande publie trois formulaires électroniques – un par mois, un par trimestre et un par an. Ces formulaires, qui sont expérimentés avec les entreprises, reprennent toutes les variables que l'entreprise interrogée doit fournir à chaque fois, ce qui supprime les doublons dans les enquêtes;
- En France, chaque groupe d'entreprises profilé peut recevoir un formulaire d'enquête spécialement conçu pour l'établissement des statistiques structurelles des entreprises. Dans un premier temps, cependant, les groupes d'entreprises doivent remplir ce type de formulaire à titre expérimental pour un an tandis que leurs unités juridiques continuent de répondre séparément à des questionnaires classiques.

55. Certains autres INS ont également fait part au cours de l'enquête de leur volonté de proposer des questionnaires individualisés mais n'ont pas encore pu, pour des raisons pratiques, se lancer dans une plus large application de formules adaptées à des besoins particuliers.

56. Les pays ont déclaré que les formulaires individualisés devaient toujours être mis au point en étroite coopération avec l'entreprise interrogée et ses différents experts, et avec les spécialistes du domaine concerné à l'INS. Il faut habituellement pour cela organiser une réunion dans les locaux de l'entreprise pour établir la forme définitive des questionnaires et expérimenter les formulaires de collecte de données avant de les utiliser.

57. La communication de données par voie électronique constitue un bon point de départ pour individualiser les questionnaires. Plusieurs pays ont mis ou sont en train de mettre au point des outils électroniques pour la communication des données. Il peut s'agir aussi bien de questionnaires sous la forme de tableaux Excel que d'applications Web plus complexes basées sur des fichiers XML. Jusqu'à présent, aucun pays n'utilise le langage XBRL, mais certains essais sont en cours au nom d'Eurostat.

3. Problèmes d'ordre conceptuel liés à la communication des données

58. L'enquête a porté sur la contribution des activités des LCU à l'amélioration de la qualité des données. Les INS ont indiqué s'ils estimaient que les répondants comprenaient de manière générale les notions d'« économie nationale », de « résidence » et de « propriété économique » ainsi que les liens éventuels entre ces notions et les informations disponibles au niveau de l'entreprise (Q 3.3). Les questions posées aux pays étaient les suivantes : quelles sont les sources de données utilisées pour mesurer par exemple la transformation industrielle, le négoce international, la propriété économique des marchandises, les stocks ou les actifs détenus à l'étranger? Comment surmontent-ils les différences d'ordre conceptuel entre le commerce international de marchandises et les comptes nationaux (Q 3.4)? Leur analyse inclue-t-elle également la R-D : production, formation de capital et commerce international (Q 3.5)?

59. Un certain nombre de concepts utilisés pour la collecte de données sont complexes et il peut être difficile de recueillir les données qui s'y rapportent. Comme les EMN se lancent souvent dans le négoce international et la transformation dans le cadre des chaînes de valeur mondiales, leurs activités posent au moins les problèmes ci-après aux statisticiens:

- Faire la distinction entre les activités des unités résidentes et celles des unités non résidentes dans une économie particulière;
- Déceler et enregistrer les activités de négoce international lorsque les marchandises ne franchissent pas la frontière du compilateur;
- Déceler les mouvements des marchandises destinées à être transformées à l'étranger qui doivent être exclues des statistiques du commerce international de marchandises car il n'y a pas de transfert de propriété.

60. De manière générale, les répondants ont une très bonne compréhension des principaux concepts utilisés pour la collecte de données statistiques. Toutefois, il est souvent nécessaire d'adapter les concepts à la terminologie utilisée par les entreprises et les comptables d'entreprises. Il est possible d'améliorer la qualité des données si les INS expliquent comment les concepts s'appliquent à l'entreprise en question ainsi qu'à ses activités et ses caractéristiques. Même si la documentation est bonne, il peut arriver que les informations au niveau de l'entreprise ne soient simplement pas disponibles au niveau de désagrégation statistique souhaité en raison des limites du système interne de communication des informations de l'entreprise.

61. Les malentendus au moment de la collecte des données peuvent conduire à une mauvaise qualité et à un manque de cohérence des statistiques. Pour éviter les erreurs d'interprétation d'importants concepts, il faut s'efforcer de définir les variables de manière claire et précise et d'accompagner les définitions d'exemples concrets dans les instructions jointes aux questionnaires. De plus, les statisticiens qui font le choix des concepts et procèdent aux enquêtes devraient étudier les types de données disponibles au niveau des entreprises.

62. Les activités telles que la transformation industrielle et le négoce international figurent parmi celles qui posent des problèmes de mesure particuliers que les LCU doivent traiter. Le meilleur moyen de déceler ces activités est de confronter les informations provenant des statistiques structurelles des entreprises, des enquêtes sur le commerce international de biens et services, de PRODCOM, de l'enquête mensuelle sur le chiffre d'affaires dans l'industrie manufacturière et des données relatives à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

63. Par exemple, depuis 2008, l'enquête française sur les statistiques structurelles des entreprises distingue cinq catégories de sources dans l'industrie manufacturière:

- a) Produits achetés ou transformés par un sous-traitant qui fournit les intrants;
- b) Produits de l'entreprise transformés par un sous-traitant à partir des intrants matériels fournis par l'entreprise faisant l'objet de l'enquête;
- c) Produits fabriqués dans les usines de l'entreprise sur la base d'un concept de l'entreprise;
- d) Produits fabriqués dans les usines de l'entreprise sur la base d'un concept qui n'appartient pas à l'entreprise;
- e) Produits transformés par un sous-traitant (services industriels).

64. Cette ventilation n'établit pas encore de distinction entre transformation sur le territoire national et transformation à l'étranger, mais la possibilité de le faire est à l'étude. La France a également fait état du risque lié à ces données au niveau des unités légales. Ces données ne sont plus utilisées par les directions des entreprises et le sont uniquement par les services administratifs et fiscaux. C'est la raison pour laquelle elles sont disponibles avec un temps de retard et de ce fait revêtent moins d'importance d'un point de vue économique.

65. Comme on l'a vu au chapitre 3 du projet de Guide, le concept de propriété utilisé dans les Normes internationales d'informations financières et dans les Principes comptables généralement reconnus (GAAP) des États-Unis qui fournissent des informations utiles pour les pratiques comptables des entreprises, présente de nombreuses similitudes avec le concept de propriété économique qui apparaît dans le Système de comptabilité nationale (SCN). Il figure pourtant parmi les concepts qu'il est difficile de comprendre et d'appliquer dans la pratique, de même que le concept de résidence. De plus en plus souvent, les organisations mondiales n'ont besoin de mesurer la production « nationale » que pour les besoins de la statistique officielle.

66. Les divergences d'ordre conceptuel qui existent dans le traitement du principe de transfert de propriété entre les statistiques du commerce de marchandises et les comptes nationaux rendent difficile la production de statistiques. Certains INS s'efforcent de trouver le moyen de mettre en rapport ces deux ensembles de données. Il est important d'analyser les données provenant de différentes enquêtes afin de relier les statistiques du commerce et de la production de marchandises aux comptes nationaux. Les LCU peuvent aider à mettre en évidence et résoudre toute divergence d'ordre conceptuel importante ou imprévue entre ces statistiques.

67. Une autre difficulté tient à l'absence de sources de données pour mesurer la propriété économique des biens, stocks ou actifs détenus à l'étranger. Un pays déclare utiliser les données d'enquête à cet effet, et un autre consulte les rapports trimestriels et annuels des entreprises pour obtenir les informations correspondantes. Il sera peut-être nécessaire à l'avenir de réaliser d'autres enquêtes pour obtenir davantage d'information sur ces activités des EMN.

68. L'enquête montre que l'analyse des grandes entreprises complexes ne s'étend généralement pas aux données relatives à la production de R-D, à la formation de capital de R-D et au commerce international. Les LCU traitent, semble-t-il, assez peu les questions de R-D. Elles n'évaluent les flux générés par les droits d'auteur et les dépenses des entreprises en R-D que pour un petit nombre de pays. Les Pays-Bas expliquent qu'il est difficile de comparer les données de R-D provenant des statistiques annuelles de la production avec celles fournies par l'enquête sur la R-D, et cela pour deux raisons:

a) L'enquête sur la production ne considère que les coûts de R-D supportés par des tiers, de sorte que les possibilités de confronter les données provenant de différentes sources sont très limitées;

b) L'enquête sur la R-D est basée sur les dépenses de trésorerie tandis que l'enquête sur la production mesure les dépenses enregistrées sur la base des droits et obligations. Ces deux principes d'enregistrement ne permettent pas nécessairement de faire concorder les informations.

4. Couplage et échange de données

69. L'enquête devait permettre de déterminer si les INS sont en mesure de coupler des données au niveau de l'unité qui proviennent d'enquêtes sur le commerce international et d'enquêtes sur les entreprises (Q 3.6). Elle faisait également le point sur la coopération qu'entretenaient les INS pour étudier les activités des EMN. Dans ce contexte, il était également demandé s'il existait un cadre juridique régissant (ou interdisant) le partage ou le couplage des données (Q 3.7).

70. De manière générale, les EMN remplissent un nombre considérable de questionnaires statistiques car ce sont le plus souvent de grandes entreprises qui pèsent d'un poids important sur plusieurs statistiques. C'est la raison pour laquelle elles figurent généralement dans la plupart des enquêtes sur les activités économiques et commerciales. De ce fait, une EMN remplit divers questionnaires qui sont transmis à différents services de l'INS selon le domaine statistique considéré, par exemple l'industrie, les services, les prix à la production, le commerce international et la balance des paiements.

71. Il arrive souvent qu'il faille regrouper les activités de l'EMN en cas de calcul de la production statistique fondé sur les données communiquées par différentes unités de l'EMN. Le traitement des données en rapport avec toutes les statistiques revêt donc une importance extrême pour préserver la cohérence, s'agissant non seulement des données relatives au négoce international et à la transformation mais aussi de celles concernant la production, le chiffre d'affaires, les importations et exportations, etc.

72. Dans la plupart des pays qui ont participé à l'enquête, la LCU procède à un couplage des données au niveau de l'unité en rapport avec toutes les statistiques, y compris avec les enquêtes sur le commerce, mais ce couplage n'est pas réalisé de façon régulière dans certains d'entre eux. Malheureusement, divers INS ne peuvent coupler les données tirées des enquêtes avec les données provenant des registres faute de code d'identification commun. Un INS a déclaré que, nonobstant l'existence ou non d'un code d'identification commun pour les entreprises, le couplage n'avait pas aidé à résoudre les grandes divergences qui subsistent au niveau macroéconomique.

L'INS français s'efforce, pour sa part, de parvenir à un accord avec la banque centrale concernant le couplage des microdonnées sur le commerce international des services reprises dans la balance des paiements avec d'autres données tirées des enquêtes sur les entreprises.

73. La moitié des pays ont indiqué qu'un échange international de données entre INS n'est pratiqué qu'au cas par cas, le plus souvent dans le cadre de l'ESSnet sur le profilage. Des données sont également échangées dans le cadre de l'ESSnet sur la mesure des chaînes de valeur mondiales. Les INS de Norvège, du Danemark et de Finlande échangent des données au niveau de l'unité lorsqu'ils réalisent une simulation portant sur les données entrantes et sortantes relatives aux filiales résidentes de groupes étrangers. Un pays a également signalé que des INS s'échangeaient parfois des données miroir sur les statistiques du commerce extérieur, dans le cadre du projet de modernisation des statistiques européennes sur les entreprises et sur le commerce (MEETS).

74. Le cadre juridique, généralement défini par la loi statistique, limite ou empêche le plus souvent le partage de données, même entre producteurs de statistiques officielles. Ce n'est pas nécessairement le cas dans tous les pays. Certains règlements de la Commission européenne (CE) facilitent l'échange de données, par exemple le règlement (CE) n° 177/2008 établissant un cadre commun pour le développement de répertoires d'entreprise utilisés à des fins statistiques. Ce règlement dispose que « l'échange de données confidentielles peut avoir lieu, exclusivement à des fins statistiques, entre les autorités nationales appropriées de différents États Membres, conformément à la législation nationale ».

5. Solution des problèmes de cohérence des données

75. Il a été demandé aux pays comment ils remédiaient aux incohérences constatées dans les statistiques initiales, les comptes nationaux et la balance des paiements. Les pays ont également été invités à examiner les questions d'actualité ou de continuité dont il fallait se préoccuper à cet égard (Q 3.8).

76. Les dispositions adoptées pour remédier aux incohérences varient d'un pays à l'autre :

- Initiative prise par le département spécialisé dans le domaine considéré : dans ce cas, l'unité chargée de l'enquête procède à l'édition des données. Si elle rencontre des cas faisant problème, elle contacte le personnel de la LCU, et celle-ci décide comment résoudre les problèmes concernant plusieurs statistiques;
- Initiative prise par la LCU : en comparant différentes sources, la LCU détecte les incohérences et prend alors contact avec les responsables des domaines en cause;
- Partage du travail avec la LCU : la confrontation des données est réalisée à la fois par la LCU et le département de la comptabilité nationale;
- Réunions périodiques d'un groupe de travail : un groupe de travail composé d'experts de diverses statistiques se réunit avant la parution des publications trimestrielles. Les problèmes sont résolus au cas par cas à mesure qu'ils se présentent;
- Réunions spéciales : la LCU organise une réunion d'experts de diverses statistiques de base et de comptes nationaux pour résoudre les incohérences en cas de besoin;

- Prises de contact avec les entreprises répondantes : les coordonnateurs en charge des grandes entreprises prennent contact avec l'entreprise afin de débattre des incohérences et de régler les problèmes relatifs à la communication des données.

77. En Irlande, les responsables des domaines statistiques et la LCU concluent des accords sur le niveau de service. Ces accords portent sur des questions liées à l'actualité, à la qualité des données des agrégats fournis par la LCU aux responsables d'un domaine statistique pour qu'ils les incorporent dans leurs propres produits statistiques, etc. La LCU irlandaise réalise l'édition des données pour tous les groupes d'EMN qu'elle prend en compte par l'unité.

78. Certains pays ne disposent pas de suffisamment de temps pour détecter et résoudre efficacement les incohérences qui apparaissent dans les statistiques mensuelles, par exemple celles du commerce international de marchandises. Malgré les efforts déployés par la LCU, il n'est généralement pas possible de remédier à toutes les incohérences avant la publication des statistiques trimestrielles.

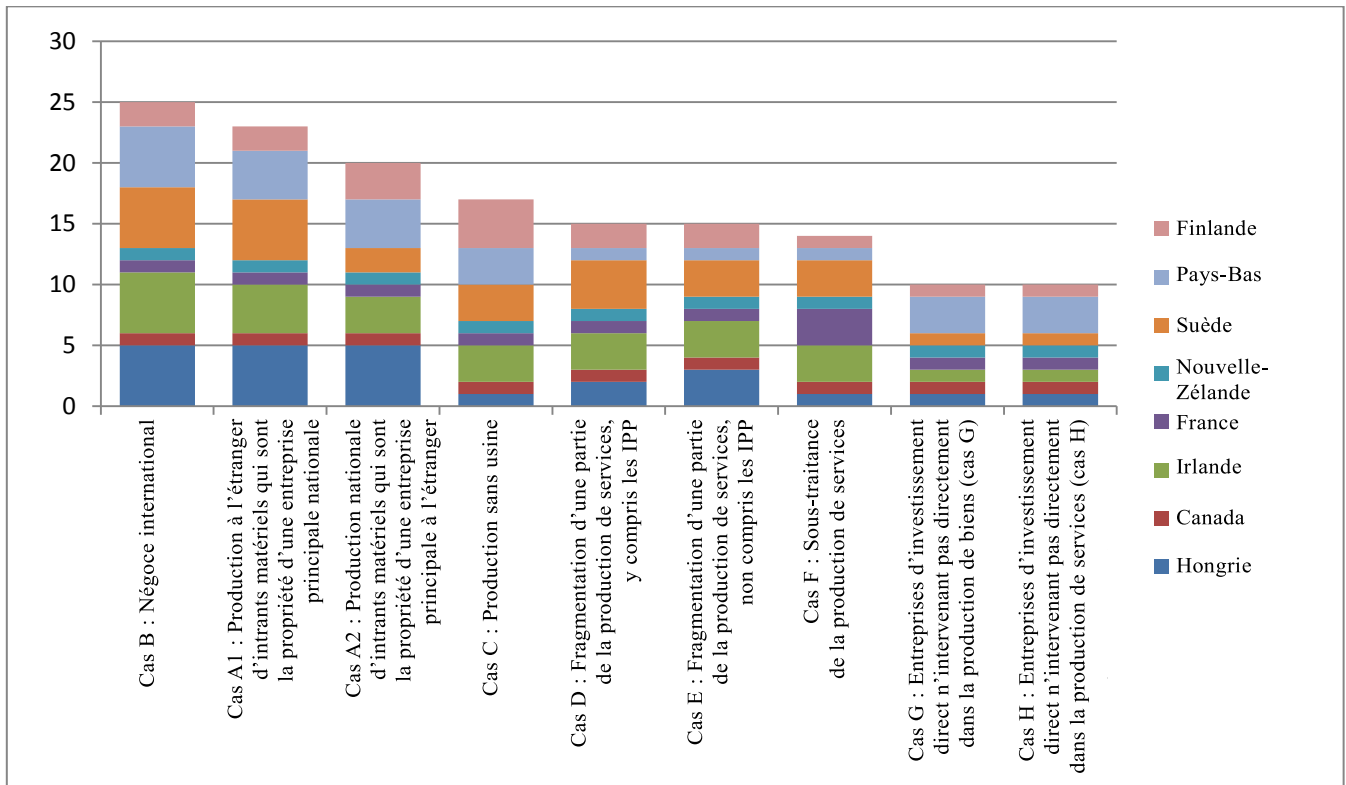
79. Des problèmes de continuité peuvent surgir lorsqu'il faut ajuster des statistiques conjoncturelles en raison d'une correction réalisée pour que les données soient cohérentes. Comme ces statistiques visent principalement à mesurer des changements dans le temps et non dans les niveaux ou les structures, il peut ne pas être nécessaire de procéder à une correction des statistiques conjoncturelles pour remédier à des inexactitudes structurelles. Par contre, le maintien, lors de la production de statistiques conjoncturelles, de la comparabilité dans le temps exige de gros efforts. C'est pourquoi les problèmes importants liés aux incohérences qui apparaissent dans les statistiques mensuelles doivent être traités dans les meilleurs délais par les LCU.

D. Typologie

80. L'enquête a analysé les cas « types » de production mondiale présentés au chapitre 2 du projet de Guide sur la mesure de la production mondiale qui revenaient le plus souvent (Q 4.1). Il a également été demandé aux pays d'exposer tous les autres cas qu'ils auraient rencontrés et qui ne seraient pas assimilables aux cas « types » présentés dans la typologie (Q 4.2).

81. Il a été demandé aux pays d'indiquer la fréquence avec laquelle ils examinaient différents cas prévus dans la typologie de la production mondiale en utilisant une échelle allant de 1 (très rarement) à 5 (très souvent). Les cas de production mondiale analysés le plus souvent par les INS concernent le négoce international (cas B) (voir fig. 4), puis la production à l'étranger d'intrants matériels qui sont la propriété d'une entreprise principale nationale (cas A1) et la production nationale d'intrants matériels qui sont la propriété d'une entreprise principale à l'étranger (cas A2). Les cas les plus fréquents en Finlande, en Irlande, aux Pays-Bas et en Suède concernent la production sans usine (cas C). La fragmentation d'une partie de la production de services (cas D et E), y compris les produits de propriété intellectuelle (PPI) ou à l'exclusion de ces produits fait l'objet de fréquents examens en Suède, en Irlande, en Hongrie et en Finlande. La sous-traitance de la production de services (cas F) est fréquente en France, en Irlande et en Suède. Les entreprises d'investissement direct n'intervenant pas directement dans le processus de production nécessaire pour l'obtention du bien (cas G) ou du service (cas H) ne font dans la pratique l'objet d'un examen que par les Pays-Bas.

Figure 4
Cas de production mondiale le plus fréquemment examinés



82. Tous les pays qui ont répondu au questionnaire n'ont pas encore mis en application tous les concepts proposés dans la typologie. La Nouvelle-Zélande a déclaré que la production mondiale a été jugée minime par le passé, mais que ces cas seront réévalués en 2014 à la lumière du Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008 et de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements (BPM6).

83. La Finlande a rencontré un nouveau type de cas, à savoir des fournisseurs de projets qui mélangent les catégories de la typologie actuelle, et les Pays-Bas deux cas qui pourraient n'appartenir à aucune des catégories A à H:

a) L'utilisation par des stations de télévision étrangères de formats de programme élaborés au niveau national, et vice versa. Ces entreprises semblent se spécialiser dans les œuvres récréatives, littéraires ou artistiques;

b) La prospection de gisements de pétrole et de gaz à l'étranger, soit qu'il existe un établissement étranger, soit qu'il n'en existe pas. Lorsque les activités de prospection et de production sont sous le contrôle d'une entreprise étrangère et que les décisions de gestion sont effectivement prises à l'étranger, la personne morale aux Pays-Bas est considérée comme une coque vide et traitée comme une entité ad hoc. La personne morale aux Pays-Bas n'y a été créée, semble-t-il, qu'à des fins d'optimisation fiscale. Toutefois, lorsque les activités de prospection et de production à l'étranger sont sous le contrôle d'une entreprise nationale et que les décisions de gestion sont prises par le siège néerlandais, la situation n'est pas très claire. D'une part, on peut faire valoir que la production à l'étranger étant contrôlée et gérée par le siège néerlandais de sorte que les ressources affluent vers les personnes morales néerlandaises, la production doit figurer dans les comptes des Pays-Bas. D'autre part, la plupart des activités de prospection et de production durant plus d'une année, elles

devraient être traitées de la même façon que les projets de construction à l'étranger par une entreprise multiterritoriale. En d'autres termes, la production devrait être prise en compte dans le pays dans lequel se déroulent les activités de prospection et de production.

E. Expérience de certains pays

84. Les pays ont rendu compte au cours de l'enquête d'un certain nombre d'expériences supplémentaires ou de problèmes en rapport avec les grandes entreprises complexes (Q 5.1).

85. En Hongrie, le traitement des enregistrements pour le prélèvement de la TVA revêt la plus grande importance. Les données doivent être examinées et ajustées régulièrement pour aplanir les différences d'ordre conceptuel entre le commerce international et les comptes nationaux.

86. En Suède, les déclarations relatives au commerce extérieur font problème lorsque l'entreprise classe les articles exportés dans la catégorie des projets, ce qui ne correspond pas à la classification du Système harmonisé (SH), dans laquelle seuls les biens doivent être inclus. La frontière entre biens et services est quelque peu brouillée et ne correspond pas à ce qui se produisait lorsque la déclaration du commerce des marchandises a été mise au point pour la première fois. Il est également difficile de suivre les prix de transfert et les accords internes entre diverses unités appartenant au même groupe d'entreprises de la façon dont ils devraient être évalués selon les recommandations relatives aux comptes nationaux.

87. La France s'emploie actuellement à préciser le traitement des:

- Industries très intégrées (telles que la construction d'avions) dans lesquelles la production nationale est peu importante. Il s'agit d'allouer directement la valeur ajoutée par pays (sans essayer de la calculer par le biais de la production de matériel, de l'assemblage des principales chaînes, de l'assemblage des équipements de voyage, etc.);
- Filiales dont le rôle est de centraliser l'ensemble de la production mondiale d'un groupe d'entreprises et de la répartir entre des filiales (essentiellement sur le plan géographique) sans qu'il y ait déplacement physique.

88. Statistique Canada a atteint de nombreux objectifs en appliquant un programme visant à résoudre les difficultés associées à la mesure des grandes entreprises complexes. Ces objectifs sont les suivants:

- Évaluer la cohérence des données et résoudre les problèmes moyennant une collaboration entre les spécialistes du domaine de l'enquête, les comptables nationaux et les entreprises répondantes;
- Réaliser un cadre de grande qualité pour le choix des enquêtes grâce à une collaboration directe entre les spécialistes et les entreprises afin que leurs opérations soient correctement identifiées;
- Réduire la charge de travail pour les répondants grâce à une collaboration directe entre les spécialistes et les entreprises afin que les informations statistiques nécessaires soient à la fois comprises et notifiables;
- Mettre un mécanisme pour agir rapidement en cas de questions relatives à la qualité des données. Les spécialistes peuvent prendre contact et travailler rapidement avec des membres du personnel de l'entreprise pour résoudre les problèmes de communication.

89. Aux Pays-Bas, la LCU existe depuis 2010. L'un des principaux avantages qu'elle présente tient au fait que l'édition des données pour un certain nombre d'enquêtes est dorénavant réalisée par une seule unité et non par de nombreuses unités décentralisées. Il est de ce fait plus facile de corriger les données le plus rapidement possible au cours du processus statistique. Aux Pays-Bas, chaque responsable de compte travaille en équipe avec un spécialiste du profilage qui suit la structure des groupes d'entreprises dans le registre des activités industrielles et commerciales et deux analystes qui revoient et éditent les données d'enquête. Cette petite équipe gère tous les groupes d'entreprises et les entreprises sous-jacentes qui figurent dans le portefeuille du responsable de compte, ce qui permet de concentrer les connaissances concernant un groupe d'entreprises et de les mettre plus facilement en commun.

90. Depuis deux ans, les Pays-Bas recourent à un moyen d'assurer la cohérence des données; il s'agit d'un processus automatisé d'extraction des données pour la production des statistiques sources servant à soumettre ces données à un certain nombre de contrôles de cohérence. Cet outil a permis une détection efficace des incohérences.

91. Statistics Netherlands estime qu'il est important d'entretenir de bons contacts avec le département de la comptabilité nationale afin qu'une attention soit accordée aux questions essentielles. Le maintien de bons contacts avec les départements statistiques sont une garantie que les travaux de la LCU sont soutenus, utilisés et reconnus; il est indispensable de réunir une bonne documentation sur les observations qui ont été faites et de la mettre à la disposition d'autres départements.

92. La plupart des entreprises répondantes sont également prêtes à fournir les informations demandées par Statistics Netherlands pour remédier aux incohérences et les expliquer. Elles apprécient que leurs données soient prises avec sérieux et que l'INS s'efforce d'adapter les unités de collecte des données d'une manière qui cadre avec l'organisation de l'entreprise répondante.

IV. Conclusions et recommandations

93. De manière générale, les INS admettent et gardent à l'esprit les problèmes rencontrés lorsqu'il s'agit de mesurer les EMN, en particulier dans le contexte des accords de production mondiale.

94. Il sera de plus en plus nécessaire d'adopter une démarche multidisciplinaire pour réunir des données auprès des grandes entreprises complexes. Les gestionnaires d'enquête, statisticiens, informaticiens, spécialistes des questions traitées, gestionnaires des relations avec les entreprises répondantes et concepteurs d'enquête doivent travailler ensemble pour que les données soient disponibles, de bonne qualité et cohérentes. Les organismes de statistique devront à cet effet réfléchir en permanence à la manière d'organiser le travail pour favoriser une aussi large collaboration.

95. Les EMN figurent généralement dans la quasi-totalité des enquêtes sur les activités économiques et commerciales. La mise au point de questionnaires en étroite coopération avec les EMN et l'adaptation des questionnaires pour mieux répondre à leurs besoins peuvent également améliorer les enquêtes en général, en particulier lorsqu'il s'agit de communiquer les données par voie électronique.

96. L'échange de données entre producteurs de statistiques officielles n'est pas encore aussi efficace qu'il pourrait l'être. Sur le plan national, la division du travail et les cadres juridiques limitent actuellement les possibilités d'échange de données. Dans certains pays, l'absence de codes d'identification communs empêche également un bon couplage des données.

97. Dans la plupart des pays, l'échange international de données entre INS est davantage l'exception que la règle. Pour être en mesure de produire des statistiques de qualité, il faut être à l'affût des nouvelles possibilités qui s'offrent pour assurer la cohérence des données sur le plan international. Le répertoire EuroGroups qui englobe l'ensemble des EMN, y compris leurs activités commerciales dans toute l'Europe, est une initiative prometteuse allant dans cette direction.

98. Compte tenu de l'expérience dont les pays ont fait état dans leurs réponses au questionnaire, une étroite coopération avec les entreprises répondantes permet de mieux comprendre les demandes de données et de réduire la charge de la réponse. Parallèlement, le fait de connaître les principales entreprises répondantes aide les statisticiens à remédier plus efficacement aux incohérences. Même si leurs activités varient d'un pays à l'autre, les LCU s'efforcent de mettre en place un mécanisme destiné à aider les statisticiens dans leurs opérations avec les EMN. Dans tous les pays, elles peuvent également améliorer l'efficacité en encourageant l'utilisation d'outils communs, en rédigeant des instructions précises pour la collecte des données et en favorisant un traitement cohérent des données concernant les grandes entreprises complexes.

99. L'enquête a confirmé que le traitement de la mondialisation est une tâche difficile, notamment en raison des différences d'ordre conceptuel entre les statistiques et de l'absence de sources de données adéquates, par exemple pour la propriété économique. D'autres enquêtes seront probablement nécessaires à l'avenir pour mieux comprendre les activités des EMN.

100. Les travaux des LCU ont pour but d'améliorer les données statistiques afin d'obtenir une description cohérente de l'économie. Les activités exposées dans le présent chapitre sont des exemples des moyens d'obtenir plus facilement des résultats cohérents en statistique.

101. Les recommandations formulées à l'issue du présent chapitre sont les suivantes. Les INS sont encouragés à:

a) Analyser la nécessité de créer une LCU en fonction par exemple des problèmes qu'ils rencontrent dans leurs relations avec les grandes entreprises répondantes, ou en raison de la structure de l'économie nationale et de la complexité du secteur des entreprises. Créer une LCU est un objectif plus réaliste et facile à maîtriser, semble-t-il, lorsque la taille de l'économie nationale est relativement modeste;

b) S'informer auprès d'autres pays qui ont acquis une expérience dans leurs relations avec les grandes entreprises complexes;

c) Envisager d'autres moyens d'organiser leurs activités dans ce domaine; recruter des experts de différents domaines afin d'adopter plus facilement une démarche multidisciplinaire pour la collecte et l'analyse des données;

d) Mettre au point des mécanismes de coopération et une collaboration entre les producteurs de statistiques, tant au niveau national qu'au niveau international.

102. Même si l'organisation, les tâches et les séries de données analysées varient éventuellement d'un pays à l'autre, l'enquête a fait ressortir de nombreux problèmes communs auxquels les bureaux de statistique doivent trouver une solution. Une structure qui permettrait un échange de données d'expérience et un apprentissage mutuel serait très bénéfique.

103. De nombreux pays projettent de s'employer à obtenir une meilleure cohérence des données afin d'en améliorer la qualité et de développer des relations avec les entreprises répondantes. Il sera peut-être nécessaire d'actualiser les recommandations formulées dans le présent chapitre en fonction de l'expérience acquise.

Références

Barrow, Rochelle (2008) : Working together – How good relationships with providers can improve the quality of official statistics, Reserve Bank of New Zealand. www.bis.org/ifc/publ/ifcb28zcc.pdf

Connolly, Michael (2012) : Merchants and International Processors in the context of SNA 2008 – a strategy to capture the activities of Multinationals in Ireland, Central Statistics Office, Ireland. [search.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=STD/CSTAT/WPNA\(2012\)13&docLanguage=En](http://search.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=STD/CSTAT/WPNA(2012)13&docLanguage=En)

Erikson, Anna-Greta (2008) : Analyse de cohérence – Amélioration de la qualité des comptes nationaux, Statistics Sweden. Série des symposiums internationaux de Statistique Canada: Recueil. www.statcan.gc.ca/pub/11-522-x/2008000/article/11014-fra.pdf

Eurostat (2008) : Development of profiling of large and complex MNEs, ESSnet on profiling of large and complex Multinational Enterprise groups (MNEs). Working Group on Business Registers and Statistical Units. Doc. ESTAT/G1/BR/2008-4.7/EN

Marske Robert, Torene Laurie et Hartz Michael (2007) : Approches de communication centrées sur les entreprises pour la gestion de la réponse aux enquêtes-entreprises; Census Bureau des États-Unis, International Conference on Establishment Surveys, www.amstat.org/meetings/ices/2007/proceedings/ICES2007-000220.PDF.

Vinette, Lucie (2008) : Achieving Data Coherence for Complex Enterprises, Statistique Canada. www.statcan.gc.ca/pub/11-522-x/2008000/article/10985-eng.pdf

Annexe

[Anglais seulement]

Questionnaire Operation of the Large and Complex Cases Units

1. Organizational aspects

1.1. What kind of arrangements does your Statistical Institute make (or is planning to make) to deal with large and complex enterprises?

1.2. Does your organization have a dedicated 'large and complex cases' unit? If so, does this function as an independent unit, or as a working group with contributors from various statistical departments? If so, where are these activities located in your organization, together with business register, business statistics, national accounts, etc.?

1.3. What is the size of your national statistical institute in full time equivalents (or number of employees)? How much working time is annually spent on dealing with large and complex cases measured in full time equivalents (or number of employees)?

1.4. Are there particular skills or competencies required for dealing with large and complex cases?

1.5. Are you consulting experts from outside the Statistical Institute such as representatives from central banks or tax authorities?

1.6. Could you (roughly) allocate the labour capacity dedicated to large and complex cases to the following activities:

a. Surveying	.. %
b. Data analysis (imputations, data adjustments)	.. %
c. Profiling of enterprises	.. %
c. Company visitations	.. %
d. Coordination	.. %
e. Other (please explain)	.. %

2. Coverage of data sources

2.1. Please sum up the various statistics that are subject to large and complex cases examinations:

a. Business surveys	(yes/no)
b. International trade in goods survey	(yes/no)
c. International trade in services surveys	(yes/no)
d. Balance of payment surveys	(yes/no)
e. Investment surveys	(yes/no)
f. R&D surveys	(yes/no)
g. Producer price statistics	(yes/no)
h. Register data (tax, customs, ..., please explain)	(yes/no)
i. Corporate accounts	(yes/no)
j. Other data sources (please explain)	(yes/no)

2.2. Are (some of) these data source analysed on *annual* and/or *quarterly* basis?

3. Operational aspects

3.1. Could you briefly explain:

- how the population of large and complex enterprises (or enterprise groups) is being determined and maintained?
- what is its size in number of enterprises and kind-of-activity units?
- what prominence is given to globalization related measurement problems when determining the population of large and complex enterprises?

3.2. Could you briefly explain:

- a) if respondents, or company representatives, consider centralized surveying, by approaching only one contact person in their organization, feasible and desirable from their point of view?
- b) if customized survey forms, or customized survey methods, are used for large and complex enterprises?
- c) If so, could you explain how respondents are being consulted in setting up these customized surveys?
- d) Do you use electronic surveying methods, for example based on XML or XBRL?

3.3. Do you believe that respondents, or company representatives, generally understand the concepts of “domestic economy”, “residency” and “economic ownership” applied in official statistics and national accounts, and how these concepts may relate to information available at corporate level?

3.4. Which data sources are leading when measuring activities such as industrial processing and merchanting? How are in this respect the conceptual differences between international trade in goods statistics and national accounts overcome? Do you use specific data sources to measure economic ownership of goods, inventories or assets held abroad?

3.5. Does your analyses of large and complex cases also include R&D: production, capital formation and international trade? Which data sources are examined in this respect, and on what principles is economic ownership of R&D assets inside multinational enterprises being determined?

3.6. Are you able to link, on enterprise or establishment level, the results from international trade surveys and business surveys?

3.7. Do you examine the activities of multinational enterprises in cooperation with other national statistical offices? Is there a legal framework in place that regulates (or inhibits) data sharing or data linking?

3.8. How are encountered inconsistencies solved in source statistics, national accounts and balance of payments statistics? Are there timeliness and continuity issues that need to be solved in this respect?

4. **Typology**

4.1. Could you indicate on a scale of 1 to 5 which ‘standard’ cases of global production, as introduced in *chapter 2* of the task force report, are most frequently examined? (1 = hardly, 5 = very often):

Case A1: Production abroad of materials owned by domestic principal

Case A2: Domestic production of materials owned by principal abroad

Case B: Merchanting

Case C: Factoryless Manufacturing

Case D: Supplying Intellectual Property Inputs

Case E: Outsourcing part of the production of services

Case F: Subcontracting production of services

Cases G and H: Direct investment enterprises not directly engaged in the production process required to make the good (case G) or the service (case H).

4.2. Did you encounter significant case studies, which do not seem to fall under one of these categories (A-H)? If so, could you briefly describe these cases?

5. **Specific country experiences**

5.1. Do have specific experiences or problems that are worthwhile mentioning for the benefit of this questionnaire which are not addressed in previous questions?